

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **SAINT-MARC**
Autre(s) appellation(s)
2. No. dossier **37**
3. No. réf. Archives CSDM **097 / 097**
4. ANNÉE de construction **1917-1918**
5. ARCHITECTE concepteur **Irénée Vautrin**
6. FONCTION actuelle **École primaire**
7. COORDONNÉES **6365, 1^{ère} Avenue
Montréal, QC H1Y 3A9
(514) 595-5022
stmarc@csdm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Michel Trottier, directeur**
9. PHOTO de la façade



Saint-Marc, 1^{ère} Avenue, vue vers l'Est • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation longitudinale sur l'îlot, du côté dit Est de l'îlot. L'école et la cour occupent toute la largeur d'une portion du corps central de l'îlot.

b) Alignement sur la rue

Importante marge de recul, retraits par rapport à la ligne de façade.

c) Cour d'école

Arrière.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Gymnase.

12. STATUT de PROTECTION

Secteur significatif à normes, SS-A (Ville de Montréal).

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Rosemont Nord



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
Architecte concepteur prépondérant dans la production architecturale d'école montréalaises. Irénée Vautrin (1888-1974) aurait à son actif la construction d'une douzaine d'écoles, seul, ou en association (Vautrin et Bernier), dont :
 - **SAINT-MARC (1918)**
 - **SAINT-NOM-DE-JÉSUS (1922)**
 - **HOCHELAGA (1922)**
 - **SAINT-GÉRARD (1924)**
 - **JEAN-BAPTISE MEILLEUR (1925)**

2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.

3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.

4. ORIGINE TOPONYMIQUE
SAINT-MARC
Nom de la paroisse sur le territoire de laquelle l'école est située.
Saint-Marc (1^{er} siècle). L'un des premiers apôtres de Jésus. Auteur d'un Évangile.

5. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans le répertoire de la CUM (p. 253).

6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.

7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
 - **1 vue intérieure d'une classe, s.d. (ACSDM) ;**
 - **vues de la façade, 1978, 1979 (CUM).**

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1917-1918	Construction	Irénée Vautrin, architecte
1926-1927	Agrandissement, construction de la conciergerie	Bernier, J. A. et Trudel, Z., architectes

N.B. On peut aisément comprendre à la lecture du plan l'agrandissement de la construction initiale. Les deux travées latérales auraient été ajoutées lors de l'agrandissement de 1926-1927, sans vestiaires annexes aux classes.

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Trois niveaux, plus le sous-sol (rez-de-chaussée, deux étages de classes).

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

**Bâtiment à corps principal, avec corps latéraux en très légère avancée.
Forme en "I"**

b) Symétrie

Longitudinale et transversale.

c) Circulation

Deux entrées principales (l'une probablement pour garçons, l'autre pour filles) au centre de la façade. Cages d'escaliers vis-à-vis les entrées, du côté cour. Corridor central traversant le bâtiment. Escaliers d'issue d'urgence aux extrémités.

d) Plan schématique

Plan d'étage type.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition régulière, ordonnée, hiérarchisée et strictement symétrique ;**
- **Exemple d'une école "montréalaise" type qui puise des sources conceptuelles dans l'académisme classique, sous l'influence du mouvement de renouveau classique popularisé au début du XX^e siècle, mais qui fait preuve d'une grande innovation et liberté dans l'expression architecturale en adaptant et interprétant le langage classique selon le contexte de la production architecturale (matériaux, méthodes, etc.) à Montréal dans les quartiers francophones de l'Est de la ville ;**
- **Bâtiment composé d'une travée centrale principale, comprenant les travées des escaliers et entrées, avec de part et d'autre, symétriquement, une travée de classe (là s'arrête le bâtiment original), puis deux autres travées de classes ajoutées postérieurement à la construction initiale ;**
- **Hiérarchisation horizontale :**
 - **socle avec parement de pierre,**
 - **rez-de-chaussée séparé des étages par un larmier de pierre saillant,**
 - **deux étages de classes liés verticalement par les pilastres appuyés sur le rez-de-chaussée et prolongés jusqu'au niveau attique (couronnement),**
 - **fenêtres du dernier étage avec un arc en plein-cintre de brique chapeauté par une clé de voûte en pierre, arc naissant sur les chapiteaux des pilastres ;**
- **Hiérarchisation verticale :**
 - **travées de classes plus "prestigieuses" identifiées par les pilastres encadrant les travées de fenêtres,**
 - **travées secondaires en légère avancée (un rang de brique), sans pilastres, avec des ouvertures de plus petite largeur,**
 - **corps central du bâtiment identifiable à un traitement un peu plus élaboré des contours de fenêtres (fenêtres plus larges, arcs segmentaires avec sommiers et clés de voûte en pierre pour le 1^{er} étage, arcs en plein cintre pour le 2^e étage) ;**
- **Corniche en maçonnerie :**
 - **superbes détails d'agencement de la brique, raffinement, texture et précision,**
 - **au centre, parapet surhaussé pour permettre l'intégration des pièces de pierre sur lesquelles le nom de l'école est gravé,**
 - **très belle croix centrale, en métal, au-dessus du parapet ;**
- **Portails d'entrée :**
 - **deux portes principales parfaitement symétriques et identiques,**
 - **embrasure de la porte encadrée entre deux pilastres dont les chapiteaux supportent un entablement (le larmier de la corniche est intégré au larmier continu sur toute la façade, séparant le r.-de-c. des étages),**
 - **arc en plein cintre de pierre avec extradors en escalier, clé à volute ;**

b) Conception fonctionnelle

- **Conception régulière, symétrique, la distinction étant que le gymnase a été construit au r.-de-c. de la partie Nord du bâtiment, lors des agrandissements.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Très fidèle et lisible sur la face arrière (travées de classes, escaliers, etc.) ;**
- **Claire également sur la façade sur rue.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

Béton.

b) Enveloppe

- **Revêtement de brique de ton rouge-brun, sur la façade avant ;**
- **Légère variation de couleur entre la partie plus ancienne et les agrandissements, dont l'appareillage de la maçonnerie a cependant été soigneusement intégré, sans ligne de rupture, avec celui de la partie ancienne ;**
- **Intégration d'éléments en pierre :**
 - **parement du socle,**
 - **portails d'entrée,**
 - **larmiers continus séparant les registres horizontaux,**
 - **appuis et linteaux des fenêtres rectangulaires,**
 - **sommiers et clés des fenêtres avec arc en plein cintre,**
 - **bases et chapiteaux des pilastres dont le fût est en brique ;**
- **Fenêtres de hauteur extraordinaire, remplacées et dont le tiers supérieur est un panneau opaque (partie en plein cintre des fenêtres du 2^e étage) ;**

c) Intérieur

CLASSES

Tuiles de linoléum. Panneaux acoustiques suspendus sous le niveau supérieur d'origine des fenêtres.

Finition des murs refaite, plinthes de plancher en caoutchouc.

Bordures de fenêtres en bois peint (d'origine).

Nouveaux tableaux.

CORRIDORS

Plafonds suspendus. Tuiles de linoléum. Casiers ajoutés.

ESCALIERS

Structure et rampe métalliques. Marches en marbre.

CLOISONS

Finition d'origine. Plinthes de 1' en bois peint.

Moulures en bois séparant la portion inférieure du mur.

Pas de bandeaux de fenêtres entre classes et corridor.

PORTES

Portes de classes d'origine, en bois peint, avec vasistas.

Portes intérieures en cadre de bois, d'origine, dans les vestibules des deux entrées principales.

AUTRES

ANCIENNE MAISON ATTENANTE DU CONCIERGE

Rampe d'escaliers en bois. Marches et planchers en bois naturel.

Magnifiques portes en bois, naturel.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Exemple remarquable d'une école-type montréalaise ;**
- **Adaptation esthétique très libre du langage académique classique :**
 - **pilastres, arcs, chapiteaux, couronnement, etc. ;**
- **Expression d'une architecture scolaire presque vernaculaire, intimement liée à la production architecturale des quartiers montréalais développés dans les années 1910 et 1920 (Rosemont) ;**
- **Matériaux typiques et usage varié, riche et élaboré (brique et pierre) ;**
- **Hiérarchisation horizontale, avec fenêtres du 2^e étage avec arcs en plein-cintre qui viennent chapeauter les travées de fenêtres ;**
- **Ancienne maison du concierge construite dans la cour, attenante à l'école.**

b) Intérieur

- **Conservation d'espaces anciens très représentatif du fonctionnement et de l'organisation des anciennes écoles. Les espaces de l'ancien magasin scolaire et de la résidence attenante du concierge sont intacts ;**
- **Localisation asymétrique du gymnase (partie Nord de l'école).**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Détails d'exécution de la corniche en maçonnerie.**

b) Intérieur

- **Aucun élément remarqué, si l'on ne tient pas compte des superbes pièces de mobilier ancien, de valeur artistique artisanale.**

c) Mobilier d'origine

- **Exceptionnel, à souligner. Au moins quatre armoires anciennes en bois massif non-peint, entièrement conservées et toujours utilisées, dans divers locaux de l'école, dont le bureau de M. le Directeur.**
- **Espace et mobilier de l'ancien magasin scolaire entièrement intacts. Armoires et étagères en bois massif naturel, non-peint, avec fenêtre de service sur le corridor. Le magasin scolaire de cette école constitue une exception extraordinaire de conservation puisque la majorité de ces espaces et de leur mobilier ont été perdus dans la plupart des écoles après des rénovations intérieures.**
- **Le sous-sol réserve également des surprises, on peut entre autre y retrouver une ancienne grande table en bois, des pupitres, un tableau sur pied, etc.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente, hormis le remplacement des fenêtres.**

b) Intérieur

- **Bonne. Rénovations de la finition intérieure des classes. Modifications de divisions dans plusieurs espaces ;**
- **Excellente si l'on tient compte séparément de plusieurs espaces mentionnés ci-haut (magasin scolaire, résidence du concierge).**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Espace de l'importante marge de recul de la façade de l'école sur la rue composé d'une surface gazonnée, d'arbustes assez haut, le long du mur de la façade, et d'arbres plantés le long du trottoir devant l'école.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Arrière, rectangulaire, couvrant tout le reste du terrain de l'école, dans la largeur de l'îlot. Ruelle perpendiculaire aux rues juste au sud de la cour pour joindre la ruelle de la portion Sud de l'îlot de l'école.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucune.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

École située sur un îlot institutionnel. Proximité immédiate de l'église Saint-Marc, située en tête du même îlot que l'école. Le cadre bâti environnant est majoritairement composé de duplex et triplex communs, construits sur des rues plantées, très larges, avec un grand dégagement des façades par rapport à la rue.

b) Évolution du cadre bâti

Évolution type. L'école aurait été construite au moment où le quartier où elle se trouve était en plein développement. Les agrandissements apportés à l'école en sont une preuve. Le bâtiment devait être conçu et prévu pour pouvoir répondre à un accroissement de la population d'un quartier en développement.

c) Point d'intérêt

L'école représente un point d'intérêt notable sur le 1^{ère} Avenue, une rue large et paysagée qui offre une mise en scène urbaine bien dégagée et monumentale du bâtiment. L'école fait également partie d'un ensemble institutionnel composé de l'église et du presbytère de la paroisse Saint-Marc, et de l'école.